

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 23 septembre 2021, s'est réuni le 30 septembre 2021 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52
Présents : 43 jusqu'à 18h25 puis 44 jusqu'à 19h25, 45 jusqu'à 19h50 puis 44
Votants : 50 jusqu'à 18h25, puis 52
Secrétaire de séance : Marie-Louise GRISEL

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Denez DUIGOU
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Elina VANDENBROUCKE (arrivée à 19h25), Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Franck BERTHET, Christelle FENEON, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Danièle KHA, Patrick TANGUY, Pascale DOUINEAU (départ à 19h50), Michel FORGET, Danièle BROCHU, Marie-Madeleine BERGOT, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT (arrivée à 18h25), Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
TRÉMÉVÉN : Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Loïc PRIMA (CLOHARS), Isabelle MOIGN (MOELAN), Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE), Gérard JAMBOU (QUIMPERLE), Leslie COLLINS (REDENE), Florence PENCHE (RIEC)

POUVOIRS :

Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO) a donné pouvoir à Jean-Luc EVENNOU (ARZANO)
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Loïc PRIMA (CLOHARS) a donné pouvoir à Christophe LESCOAT (MELLAC)
 Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Daniel HANOCQ (LE TREVOUX) jusqu'à 19h25
 Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Franck BERTHET (MOELAN)
 Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Gérard JAMBOU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Pascale DOUINEAU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Patrick TANGUY (QUIMPERLE) à partir de 19h50
 Leslie COLLINS (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
 Florence PENCHE (RIEC) a donné pouvoir à Aude MARSILLE (RIEC)

DCC2021-209

VIE COURANTE
13- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Zone d'activités de La Villeneuve Braouic à Quimperlé - Cession d'une parcelle à la SARL « Armor Bois » (annexe)

Monsieur Julien Kergoat est gérant de la SARL Armor Bois, spécialisée dans la menuiserie intérieure/extérieure ainsi que dans l'isolation, entreprise qu'il a créée en 2017. Monsieur Kergoat a été locataire de plusieurs entrepôts en 4 ans, et locataire d'un bureau à la pépinière d'entreprises.

Afin de se développer, l'entreprise sollicite Quimperlé Communauté pour la cession de la parcelle BY340 d'une surface de 1 402 m², sur la zone d'activités de La Villeneuve Braouic à Quimperlé. Cette parcelle était initialement destinée à l'entreprise LRCG mais celle-ci a renoncé à son acquisition.

Armor Bois souhaite construire un bâtiment d'environ 300 m² pour accueillir un bureau, des vestiaires avec sanitaires, et un dépôt, ainsi qu'un autre similaire, pour de la location. Le siège social sera installé à cette adresse.

Le prix est fixé à 20 € HT le m² (en accord avec l'avis des Domaines du 10 mai 2021).

Dans ce contexte, l'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER la cession de la parcelle BY340, d'une surface de 1 402 m², à la SARL Armor Bois ou à toute société s'y substituant, au prix de 20 € HT le m², sur la zone d'activités de La Villeneuve Braouic à Quimperlé. Les frais de notaire, de géomètre et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.
- AUTORISER le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente à intervenir, ainsi que tous documents afférents à cette cession de terrain.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE la cession de la parcelle BY340, d'une surface de 1 402 m², à la SARL Armor Bois ou à toute société s'y substituant, au prix de 20 € HT le m², sur la zone d'activités de La Villeneuve Braouic à Quimperlé. Les frais de notaire, de géomètre et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.
- AUTORISE le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente à intervenir, ainsi que tous documents afférents à cette cession de terrain.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

QUIMPERLE COMMUNAUTE

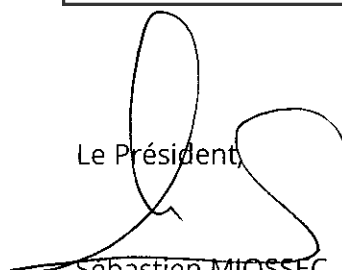
Envoyé en préfecture le 05/10/2021

Reçu en préfecture le 05/10/2021

Affiché le

ID : 029-242900694-20210930-D2021_209-DE

Le Président,


Sébastien MIOSSEC



Envoyé en préfecture le 05/10/2021

Reçu en préfecture le 05/10/2021

Affiché le

D : 029-242900694-20210930-D2021_209-DE

QUIMPERLE

de la Villeneuve-Braouic

Plan de bornage

Section BY n°340

Plan n° 2007

⊙ borne O.G.E.
 99.10 cote de niveau
 nivellement indépendant

